



BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140 DISTRICT DES TRANSPORTS 140

*International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale*

À TOUTES LES SECTIONS LOCALES DU DISTRICT 140 DE L'AIMTA

ÉLECTION DES VÉRIFICATEURS DU DISTRICT 140

Chers confrères et chères consœurs,

L'élection des vérificateurs du District 140 aura lieu lors de notre prochain congrès à Halifax, Nouvelle-Écosse, qui se tiendra les mardi et mercredi, 23 et 24 octobre 2018.

Un total de trois (3) vérificateurs seront élus comme suit : un (1) de la région de l'Ouest, un (1) de la région du Centre, et un (1) de la région de l'Est comprenant le Québec et les provinces de l'Atlantique.

Les règlements du District 140 stipulent sous l'article 13.02 – Comité de vérification :

- (a) Le comité de vérification comprend trois (3) secrétaires-trésoriers provenant de sections locales affiliées au district 140, un (1) par région, et un (1) syndic du comité exécutif.
- (b) Le comité de vérification sera élu au congrès pour une durée de quatre (4) ans. Dans le cas où un des vérificateurs perd son poste au sein de sa section locale, sa ou son successeur prendra le poste de vérificateur pour le reste du terme de quatre (4) ans.

Tout membre en règle répondant aux exigences requises à l'article 5.07 des règlements du District 140 sera admissible. Les exigences sont les suivantes :

- (a) Avoir été membre en règle de l'AIMTA depuis un minimum de deux (2) ans.
- (b) Avoir participé à au moins 50 % du quorum régulier des réunions ordinaires de sa section locale, dans la mesure où son quart de travail le permet, au cours de la période de douze (12) mois prenant fin le jour des mises en candidature.
- (c) Tout membre souhaitant poser sa candidature à un poste doit soumettre une lettre au secrétaire-trésorier du District 140 attestant que s'il est mis en candidature, il acceptera cette dernière. En plus de cette lettre, inclure une lettre signée par le secrétaire archiviste et portant le sceau de la section locale certifiant que le membre satisfait aux critères d'admissibilité mentionnés ci-dessus.

Ces deux lettres doivent parvenir au secrétaire-trésorier du District 140 au moins trente (30) jours avant l'ouverture du congrès (le vendredi 21 septembre 2018).

Lors du congrès, des caucus régionaux auront lieu pour en venir à un consensus sur le poste de vérificateur de chacune des régions. Si un consensus n'est pas atteint, les délégués au congrès procéderont à une élection.

Veuillez afficher et faire circuler ce bulletin pour s'assurer que tous les candidats potentiels sont au courant des critères d'admissibilité. N'hésitez pas à communiquer avec le soussigné pour tous renseignements additionnels relativement à ce qui précède.

Syndicalement

Alfredo Acrobati,
Secrétaire-trésorier
District des transports 140, AIMTA
AA/mb

**BULLETIN N° 026 – PUBLIÉ LE 7 JUIN 2018
VEUILLEZ PHOTOCOPIER, AFFICHER ET FAIRE CIRCULER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc. : 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc. : 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc. : 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc. : 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc. : 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc. : 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)